

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE
DIRECTION DES AFFAIRES
INTERIEURES

DECRET N° 379 /PR/MIS/DAI-P

ANNEE 1968.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
CHARGE DES AFFAIRES INTERIEURES,

Ampliations:

JORD	1	VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le
PR/SGG	10	Référendum du 28 Juillet 1968;
MIS/DAI	8	VU le Décret n°230/PR du 31 Juillet 1968, portant forma-
MFPRAT-MEF	2	tion du Gouvernement;
DP	2	VU le Décret n°234/PR-SGG du 16 Août 1968, déterminant
CF-DG-TRESOR	3	les services rattachés à la Présidence de la République
	5	et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
MJL-IAA-DN-	3	VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste
CS	6	des emplois ou charges pour lesquels la nomination est
DGAJL	2	laissée à la discrétion du Gouvernement;
Ede CHANC.	1	VU la Loi n°65-20 du 23 Juillet 1965, fixant les règles
Dtion STAT.	2	relatives à l'organisation générale de l'Administration
Dtion PLAN	2	Publique;
SGM	10	VU le Décret n°305/PC-CAB du 26 Août 1965, fixant les at-
DCCT	1	tributions des Chefs d'Arrondissement;
CES	5	VU le Décret n°134/PR/MISDN/DAI-P du 14 Mars 1966, modifié
P/ATACORA	1	par le Décret n°197/PR/MISDN/DAI-P du 4 Mai 1966, por-
S/P TANGUIETA	1	tant nomination de M. ZOUMAROU Boni en qualité de Chef
Arr.Matéri	1	de l'Arrondissement de Matéri (Sous-Préfecture de Tan-
Intéressé	1	guiéta), notamment son article 25;
SGPRAIS	2	
DI	8	

DECRETE :

Article 1er. - Sont et demeurent rapportées les dispositions de l'article 25 du Décret n°134/PR/MISDN/DAI-P susvisé, portant nomination de M. ZOUMAROU Boni en qualité de Chef de l'Arrondissement de Matéri (Sous-Préfecture de Tanguéta).

Article 2. - L'intéressé est maintenu à la disposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité.

Article 3. - Le présent Décret qui prendra effet pour compter de la date de sa notification à l'intéressé, sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.

Par le Président de la République - Fait à COTONOU, le 16 Décembre 1968
Emile-Derlin ZINSOU,
Chef du Gouvernement,
chargé des Affaires Intérieures,

Emile-Derlin ZINSOU.